

Annexe Affaire numéro 3 : Cartographie

Cartographie des instances compétentes pour les SPP et les PATS



Service d'incendie et de secours de : la Guadeloupe

En annexe : le tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2022 (tableau préparé dans le cadre des élections professionnelles pour la détermination de la composition des CAP, CST et CCP)

		Possibilités	Observations
SDIS 971			
Commissions administratives paritaires (CAP)	Nombre de CAP <u>SPP</u> auprès du SIS	3	1 CAP SPPNO et 2 CAP Officiers (A ; B)
	Total des effectifs SPP A pris en compte au 01/01/2022	28	hors ESD
	Total des effectifs SPP B pris en compte au 01/01/2022	35	
	Total des effectifs SPP C pris en compte au 01/01/2022	288	
	Nombre de CAP <u>PATS</u> auprès du SIS	3	
	Total des effectifs PATS "administratifs A" pris en compte au 01/01/2022	8	
	Total des effectifs PATS "administratifs B" pris en compte au 01/01/2022	7	
	Total des effectifs PATS "administratifs C" pris en compte au 01/01/2022	30	
	Total des effectifs PATS "techniques A" pris en compte au 01/01/2022	5	
	Total des effectifs PATS "techniques B" pris en compte au 01/01/2022	11	
	Total des effectifs PATS "techniques C" pris en compte au 01/01/2022	14	

	En cas de création d'une CAP unique, catégories concernées (A, B, C)	A et B PATS administratifs A,B et C PATS techniques	2 CAP uniques sur les 3 CAP PATS
	Total des effectifs PATS administratifs A/B de la CAP unique	15	
	Total des effectifs PATS techniques A/B/C de la CAP unique	30	
Comité social territorial (CST)*	CST auprès du SIS	oui	
	Total des effectifs pris en compte au 01/01/2022 (SPP et PATS)	433	
Commission consultative paritaire (CCP)*	CCP auprès du SIS	oui	
	Total des effectifs pris en compte au 01/01/2022 (SPP et PATS)	4	
TOTAL	Total des instances concernées par les élections professionnelles pour votre SIS (nbre de CAP+CST+CCP)	8	1 CST 1 CCP 1 CAP filière administrative A et B 1 CAP filière administrative C 1 CAP filière technique A,B et C 1 CAP SPPNO 1 CAP Officiers SPP A 1 CAP Officiers SPP B

* : les CST et CCP comprennent les SPP et les PATS

III- Avis des membres du CT :

- AVIS FAVORABLE des membres du CT
- AVIS DEFAVORABLE des membres du CT
- ABSENTION

Le Président du Comité Technique

Henry ANGELIQUE